Bicyc'LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > novembre 2014 > n°100

ÉDITO

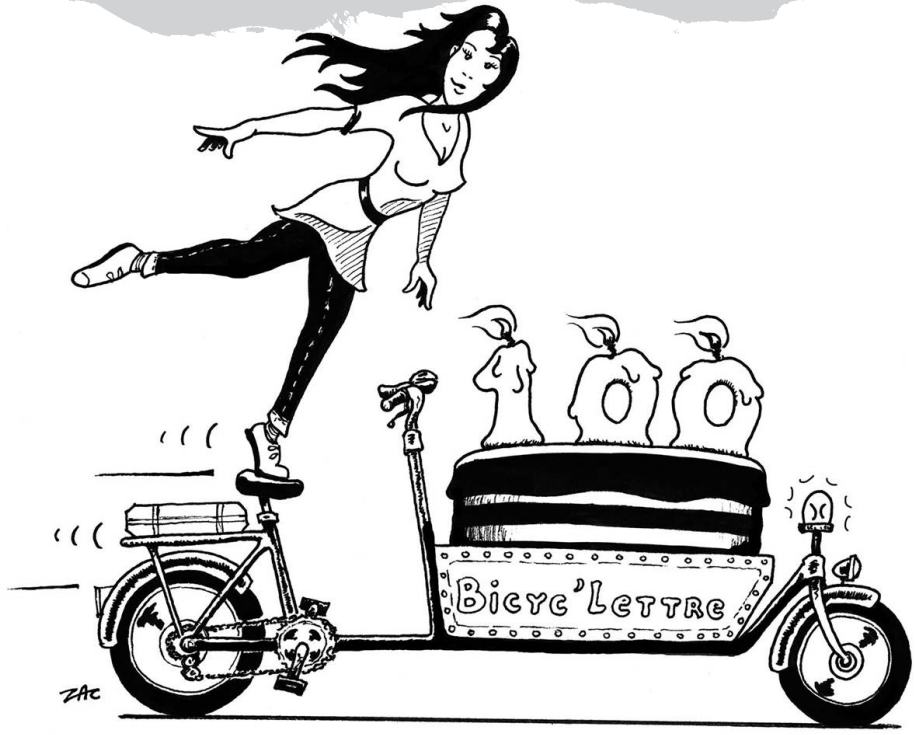

Actualités p.2-3

Place au Vélo -Nantes Métropole p.4

Aménagements p.5-6-7-8

Les Actions PAV p.9

Retour sur la Fête du Vélo p.10

Les plassovélistes écrivent p.11

Sorties PAV et Agenda p.12

La 100ème

N° 100….c'était en septembre 1996, l'équipe de Place au Vélo publiait la première Bicyc'Lettre. Que de chemin parcouru depuis. De la centaine de militants qui croyait en l'avenir du vélo comme mode de déplacement en ville, nous sommes aujourd'hui plus de mille adhérents. Le pari que ces militants faisaient est en passe d'être gagné. Les comptages que nous avons faits au mois de septembre montrent que les cyclistes ont augmenté de 26 % par rapport à septembre 2013. Le vélo trace sa route à travers la ville. Les axes structurants que nous revendiquions depuis plus de 10 ans sont maintenant en partie réalisés. Les investissements en infrastructures cyclables commencent à porter leurs fruits. Tout est loin d'être parfait dans les aménagements et la part des déplacements en véhicules motorisés est encore très importante. Nous demandons un renversement des règles de circulation en faveur des plus vulnérables. Les trams et les bus disposent de voies prioritaires bénéficiant d'un système de feux spécifiques. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les voies cyclables ? Nous devons exiger que la priorité des vélos soit affirmée par rapport aux véhicules motorisés. Les piétons sont prioritaires sur les passages « protégés », cette règle doit s'appliquer lors des traversées de la voirie sur les passages dotés du pictogramme vélo. La règle du plus vulnérable doit entrer dans les faits. 2015 sera l'année du vélo, c'est l'occasion de mettre en œuvre un vrai code de la rue avec des dispositifs réglementaires innovants. Nantes a été précurseur pour la mise en place des Tourne à droite aux feux (cédez-le-passage cycliste). La ville doit continuer à innover dans ce sens. La typologie des cyclistes urbains a changé. Nos fortes demandes pour améliorer les voies cyclables ont permis à un public nouveau de se mettre au vélo. Leur nombre est de plus en plus important, carrioles, bi-porteurs avec transport des enfants font leur apparition. Il faut encore de la pédagogie pour laisser les enfants circuler librement à vélo. Il est nécessaire de prioriser la pratique cycliste et de faire évoluer parallèlement la législation des déplacements en milieu urbain pour la faciliter. Accompagner ces nouveaux publics, c'est l'un des objectifs que Place au Vélo s'est fixé : découverte des itinéraires cyclables pour les habitants des quartiers, balisage ou fléchage de ces itinéraires pour améliorer leur lisibilité. Le vélo est facile, économique et convivial, nous en sommes toutes et tous persuadé-e-s. À nous par ces actions d'accompagnement, par la vélo-école adultes ou par l'atelier brico-vélo, de surmonter les timidités, les a priori qui freinent encore trop l'utilisation de la bicyclette. Le vent sera porteur en 2015. Saisissons cette occasion pour conforter la place du cycliste dans la ville.

Jean Paul Berthelot
Président Place au Vélo

Assemblée Générale de Place au Vélo

samedi 28 février
14h-18h
Maison des syndicats
salle F
Invité : Frédéric HERAN
auteur de « Le retour de la bicyclette »
voir page 11

PLACE au Vélo
association de cyclistes urbains de l'agglomération nantaise

LES BOÎTES À VÉLO OUVRENT UNE VITRINE PLACE DU COMMERCE

Les Boîtes à vélo, c'est un collectif qui, comme son nom l'indique, pratique la bicyclette ou le triporteur pour leur activité économique quotidienne. Ils sont artisans (Ze plombier, le Peint-Seau, Bricolette, A 4 mains), livreurs (Greencourse, Toutenvélo, Croquinelle), ou encore commerçants ambulants (Pousse café, café Pascale)…

Pour mieux faire connaître leur savoir-faire et leurs activités, les membres du collectif ont ouvert début octobre une «vitrine» place du Commerce, au Marché aux fleurs

http://www.ouest-france.fr/economie-les-boites-velo-ouvrent-une-vitrine-place-du-commerce-2809506?

RÉFORME FERROVIAIRE

Des avancées pour le vélo dans la Loi du 21 juillet

La loi portant réforme ferroviaire a été adoptée hier lundi 21 juillet à l'Assemblée Nationale. Elle comporte deux avancées pour les cyclistes, suite aux amendements préparés par le Club des parlementaires pour le vélo, relatives au stationnement et à l'embarquement des vélos non démontés dans les trains.

Plan de stationnement sécurisé des vélos à proximité des gares

Cette disposition prévoit l'élaboration par SNCF Mobilités d'un plan de déploiement et de financement d'équipements de stationnement des vélos dans et aux abords des gares prioritaires, en concertation avec les collectivités locales.

Ce plan fixe le nombre et l'emplacement des équipements de stationnement des vélos et les modalités de protection contre le vol, en tenant compte notamment de la fréquentation de la gare, de sa configuration et des possibilités d'y accéder selon les différents modes de déplacement.

Embarquement des vélos non démontés à bord des trains

Fixer ce principe dans la loi permet de garantir que, lors du renouvellement des matériels roulants, la problématique de l'embarquement soit bien prise en compte. La possibilité d'embarquer les vélos non démontés dans les transports ferroviaires contribue à encourager l'intermodalité et le cyclotourisme, ce dernier générant plus de retombées économiques que le tourisme automobile dans les territoires concernés…

CRÊPERIE BEURRE SUCRE

Depuis le début de l'été, Jonathan se tient à votre disposition à la station Duchesse Anne et vous propose crêpes, café et thé. Jonathan est membre du collectif « les Boites à Vélo ».

http://www.beurresucre.com/

L'INSEE A DÉCIDÉ DE PRENDRE EN COMPTE LE VÉLO COMME MOYEN DE TRANSPORT ; ENFIN !

Et vous, au travail, vous y allez comment ? Cette question est posée par l'Insee, de manière certes moins familière, lors des enquêtes annuelles de recensement de la population. Jusqu'à présent, les personnes recensées (environ 10 % des habitants chaque année, par roulement) avaient le choix entre cinq réponses, non cumulatives : « marche à pied », « deux-roues », « voiture, camion, fourgonnette », « transports en commun », ou encore l'option minimaliste « pas de transport ». Lors de la prochaine enquête, qui débutera début 2015, il sera possible de cocher une nouvelle case sur le formulaire individuel orange et bistre distribué par l'Insee : « vélo »…cf. Blog Olivier Razemon.

http://www.lemonde.fr/mobilite/article/2014/10/02/l-insee-a-decide-de-prendre-en-compte-le-velo-comme-moyen-de-transport_4499243_1653095.html

LES FRANCILIENS SE DÉPLACENT DEUX FOIS PLUS À VÉLO QU'IL Y A DIX ANS ; IL RESTE DE LA MARGE !

Les Franciliens enfourchent de plus en plus leur vélo plutôt que d'emprunter un mode de déplacement motorisé. Selon la dernière enquête réalisée par le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) et la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France (DRIEA IF), le nombre quotidien de déplacements réalisés exclusivement à vélo a été multiplié par deux entre 2001 et 2010, pour atteindre 650 000 par jour, sur les 42 millions de déplacements quotidiens. La bicyclette est aussi utilisée en complément des transports collectifs, ce qui porte le nombre total de déplacements utilisant le vélo sur tout ou partie du parcours à 715 000 par jour (soit 1,7 % des déplacements totaux).

http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/09/18/les-franciliens-se-deplacent-deux-fois-plus-a-velo-qu-il-y-a-dix-ans_4489935_3244.html

L'INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO : UNE AVANCÉE SIGNIFICATIVE

Sous réserve que le Sénat ne modifie pas l'article concerné (13bis), la loi sur la Transition énergétique adoptée par le Parlement le 14 octobre crée une indemnité kilométrique vélo pour les déplacements domicile-travail, assortie d'une exonération de charges pour l'employeur et d'une exonération fiscale pour le salarié. La mise en œuvre de cette indemnité n'est pas obligatoire et relève du choix de l'employeur : l'année prochaine, sollicitez vos représentants du personnel !

Lire le décryptage d'Isabelle Lesens

http://isabelleetlevelo.20minutesblogs.fr/archive/2014/10/12/lindemnitekilometriquen-estpasencorevotee906755.html#more

Et écoutez l'émission de radio « Roue Libre » où Matthieu Chassignet de l'ADEME revient sur l'expérimentation en cours

http://www.francebleu.fr/infos/rouelibrele-magazineduvelo/magvelo34

TERRA ECO

Place Au Vélo vient d'adhérer à la revue Terra Eco. Ce magasine consacre de nombreux dossiers et articles aux mobilités de manière générale et au vélo en particulier. C'est aussi un soutien que nous apportons à Terra Eco qui vient de traverser une passe difficile.La revue mensuelle sera consultable au local.

http://www.terraeco.net/

CAPITAINE TRAIN

Capitaine Train permet désormais d'acheter en ligne une place vélo à bord des TGV et Intercités. Très attendue par les utilisateurs cyclistes, cette fonctionnalité a reçu un très bon accueil. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet sur leur blog :
https://blog.capitainetrain.train
La SNCF refusait cette option sur son site. Finalement au vu du succès de Capitaine Train cette option est devenu possible… curieux non ?

MARQUAGE DES VÉLOS

Les prix du marquage contre le vol évoluent afin que cette activité s'autofinance, suite à la décision du Conseil d'Administration du 10 septembre dernier : le prix pour les adhérents reste le même, soit 3 euros. Les prix pour les non-adhérents passent à 10 euros.

GRAND CONCOURS INTERNATIONAL «FRANCOPHONES, TOUS À VÉLO !»

L'association Vélophonie, réseau vélo francophone international, organise du 16 septembre 2014 au 28 février 2015 un grand concours international intitulé «Francophones, tous à vélo !» Le thème du concours sera « Quelle place pour le vélo dans votre vie et dans votre pays ? » (Nombreux prix d'une valeur totale de 3000 euros)
Participation et renseignements sur : *www.velophonie.org*

MERCI AUX BÉNÉVOLES QUI ONT ACTIVEMENT PARTICIPÉ AUX COMPTAGES

Les détails de nos comptages sont sur le site de Place au Vélo rubrique Aménagements & Études de Place au Vélo. De son côté Nantes Métropole (en corrélation avec nos propres comptages) constate une forte augmentation, notamment sur le cours des 50 otages. La collectivité doit nous transmettre prochainement une extraction de ces données. (Vu au cours de notre rencontre du 12 septembre)

COMPTAGES ANNUELS VÉLO

+26% PAR RAPPORT À 2013 ; 2014 SERA-T-ELLE L'ANNÉE DU DÉCOLLAGE DE LA PRATIQUE CYCLISTE À NANTES ?.

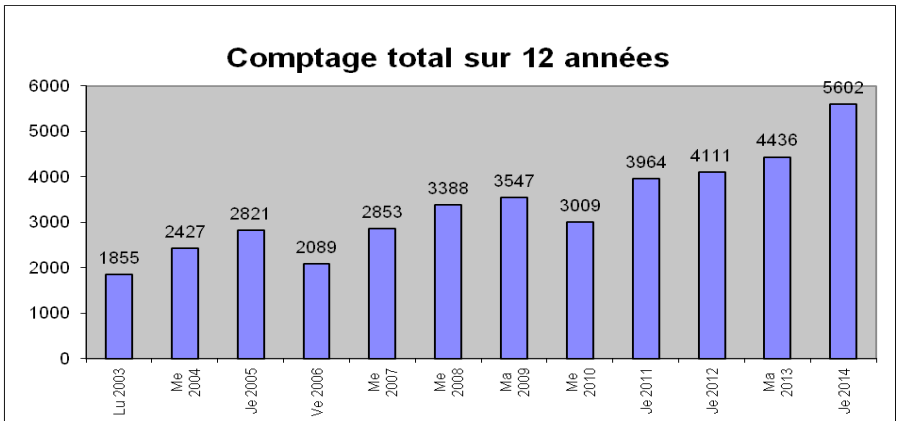

Depuis 2007, le nombre de cyclistes comptés a doublé.
Cette année, en plus des améliorations sensibles des aménagements cyclables, la météo du mois de septembre était exceptionnelle. Il faudra que les nouveaux cyclistes tiennent la durée au cours de des prochains mois Pour cela, rien de plus simple : les équipements contre la pluie et le froid sont de plus en plus adaptés et nous permettent de profiter du vélo par tous les temps et dans la bonne humeur ! Ces comptages sont réalisés comme tous les ans depuis 1998 en septembre. Deux comptages sont réalisés sur 5 sites, pendant une heure d'affluence et une heure creuse. Cette année, nous avons compté les jeudis 18 et 25 septembre.
Sur les 50 Otages, toujours plus de cyclistes, et au croisement des deux axes majeurs nord/sud & est/ouest, pont Audibert, on constate une très belle progression (et encore l'axe est-ouest n'était pas encore terminé).

LA LOIRE AU CŒUR D'UN GRAND DÉBAT CITOYEN

Une réunion des adhérents sera programmée sur ce sujet avant la fin de l'année

Que faire sur les bords de la Loire ? À quoi ressemblera le futur cœur de la métropole nantaise ? Comment y accéder ? D'octobre 2014 à avril 2015, Nantes Métropole lance le premier grand débat citoyen. Au cœur du sujet : la Loire. Ce dialogue à grande échelle avec les habitants portera sur le devenir de plus de 200 ha qui portent une grande partie de l'avenir de notre métropole.
Le débat s'articulera autour de 4 grands thèmes dont un concerne plus précisément les cyclistes :
N° 3. La Loire, la mobilité et les franchissements.
Lieu d'habitation, de travail ou de passage pour rejoindre le centre de Nantes, la Loire est un obstacle naturel qu'il faut franchir. Mais comment ? La question de l'accès au cœur de la métropole et des franchissements de Loire (pont, tunnel, téléphérique, etc.) est importante. Le débat devra permettre d'imaginer les meilleures solutions pour cette mobilité dans le respect des valeurs du développement durable. La question des franchissements, implantation et choix de la meilleure solution, pour les années à venir, en constituera l'un des sujets essentiels.

http://www.nantesmetropole.fr/actualite/l-actualite-thematique/la-loire-au-coeur-d-un-grand-debat-citoyen-urbanisme-72415.kjsp?RH=WEB_FR

PLACE AU VÉLO & NANTES MÉTROPOLE

RÉUNION PLACE AU VÉLO-NANTES MÉTROPOLE LE VENDREDI 12 SEPTEMBRE 9H-12H

1 • Appuis vélos dans l'hyper centre nantais

Occupation des appuis vélos par les motos
Une réflexion entre Nantes Métropole, la ville de Nantes et les motards sera engagée pour augmenter l'offre de stationnement motos en périphérie des plateaux piétonniers. Une installation de panneaux clairs de stationnement réservé aux vélos sera faite afin de bien border juridiquement les possibilités de verbaliser le stationnement moto hors des zones réservées. N'hésitez pas à faire parvenir vos besoins en stationnement. Place au vélo propose une signalisation verticale mât pour une meilleure signalisation visibilité des appuis vélos et pose la question d'une interdiction totale (sf. véhicules autorisés) des véhicules motorisés sur les plateaux piétonniers et dans les centres villes, comme cela existe dans de nombreuses villes européennes.
Une trentaine de nouveaux appuis vélo vont être installés dans le centre (hormis les grandes places cf. notre action Place Graslin).

2 • Aménagement Porte de Rezé

Projet assez lourd d'aménagement en vue de l'arrivée du MIN en 2018 : plusieurs scénarii ont été étudiés et présentés avec la volonté de sécuriser au mieux le cheminement cycliste en tenant compte de nombreuses contraintes (trajet le plus court, avec le moins de coupures avec les poids lourds, le moins de pente, la ligne haute tension, les gabarits de gros véhicules, les impératifs de la DIRO, le budget…) La présentation en est faite le 14 octobre au maire de Rezé avant le choix des élus. Cela s'oriente vers une piste bidirectionnelle sur une nouvelle passerelle à l'ouest et longeant le pont sur le périphérique actuel.
Nous insistons sur la sécurité des traversées de bretelles. Nantes Métropole insiste auprès de la DIRO pour faire valoir la nécessité des pictogrammes vélos avec l'enrobé corail, qui ne sont pas dans leur culture ! Nous envisagerons une rencontre avec la DIRO pour évoquer ces problèmes de signalétique spécifique aux vélos.
Une phase de concertation publique aura lieu entre mi 2015 et mi 2016 pour les procédures réglementaires.

3 • PCDD : Plans communaux de déplacements doux

Jacques Garreau met en place une assemblée des élus « référents vélos » de chaque commune qui devrait se réunir 2 fois par an pour partager les préoccupations vélo. La 1ère rencontre le 30 septembre a permis de présenter le tableau des réalisations en cours ou prochaines décidées lors du précédent mandat.
Chaucidou : l'information doit être plus importante pour les riverains ; l'acceptation paraît bonne. **Demande d'action vers les auto-écoles :** Nantes Métropole propose d'établir un partenariat avec un certain nombre d'entre elles.

4 • « Chaussibus », expérimentation du Petit Port

Amende honorable du technicien porteur du projet pour le manque de concertation préalable avec Place au Vélo (et J. Garreau), et pour le manque de qualité des aménagements cyclables mis en place temporairement avant l été.
Bilan positif pour évaluer l'efficacité d'une voie de bus centrale pour shunter les bouchons. Essai en vue d'aménagement éventuel sur les boulevards extérieurs du XIXème.
Ce projet demande des études plus fines sur ces boulevards. Elles vont être menées avant une prise de décision, sachant les difficultés politiques de diminuer fortement le stationnement auto.
Pour Place au Vélo il y a urgence à réduire le stationnement en épi pour la sécurité des cyclistes. Et à faire passer cette décision en début de mandat !

5 • Axe Est-Ouest

Nantes Métropole ne prévoyait pas que les travaux en cours puissent être terminés avant l'inauguration le 11 octobre. En particulier, **la signalétique au sol qui doit attendre le déshuilage de quelques mois. Le jalonnement doit se faire en fin d'année.**

6 • Fonctionnement des concertations Place au Vélo-Nantes Métropole

- Séparation des réunions « techniques » et « politiques » : nous actons 2 réunions annuelles spécifiquement avec Jacques Garreau et 5 réunions/an « techniques » avec le service déplacements doux.
- **Envoi groupé par Place au Vélo toutes les 6 à 8 semaines des fiches de signalisation** et des dossiers proposés numériquement, suivi d'échanges réciproques.

7 • Stationnement vélo place du Commerce en sous sol

Nantes Métropole demande à Place au Vélo son avis sur l'accroissement du parking souterrain vélo du Commerce en accès libre, tout en gardant le parking sécurisé. Intéressant pour les VAE, vélo cargo, vélos couteux plus en sécurité sous le regard du gardien….Nous demandons qu'une information plus importante soit faite sur ces parkings vélos en sous sol. Le réaménagement de la place du Commerce doit se faire en fin de mandat.

TAUX DE RESPECT DES SAS VÉLOS À NANTES

Le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a publié en Août 2014 une étude sur le respect des sas vélos à Nantes.

L'étude très détaillée montre que peu d'automobilistes respectent les SAS vélos. (Entre 36 % et 49 % selon la méthode de comptage utilisée). En présence de la Police Municipale, plus de 30 % des automobilistes continuent à franchir le sas !!! Ce qui pose la question de la connaissance de la règle, éventuellement de leur perception/compréhension du sas et de l'application des sanctions par la police municipale. PAV demande avec insistance des campagnes d'information dans l'espace public.

À noter que Place Au Vélo a réalisé une action de sensibilisation auprès des automobilistes en mars 2014 en distribuant des jonquilles/flyers aux automobilistes.

http://www.certu.fr/IMG/pdf/evaluation-tx-respect-sas-velo_final_cle1c1cbc.pdf

Panorama sur l'évolution des AMÉNAGEMENTS

INAUGURATION AXE EST - OUEST

Belle inauguration de l'axe Est-Ouest nantais en bord de Loire, le samedi 11 octobre 2014 ! Nous étions une petite centaine avec les musiciens et chanteurs, les clowns pacifiques et dresseur de chien, les élus de la ville et de la métropole

Du quai de la Fosse à Marcel Saupin, c'est un axe important d'irrigation et de traversée du centre-ville, qui recoupe l'axe Nord-Sud et rend plus sûre la circulation cycliste. Nous l'avions souhaité depuis longtemps..... ne boudons pas cette avancée.

Toutefois, malgré quelques échanges avec Nantes Métropole en amont et pendant les travaux, plusieurs points restent à améliorer pour en faire une voie attractive et sûre.

En particulier, les traversées du quai André Morice à l'est et à l'ouest (la voie sur berge où les voitures roulent théoriquement à 50 km/h max…) sont deux points chauds où nous souhaitons une vraie priorité aux cyclistes sur les voitures : des «plateaux» ralentisseurs, comme à Mangin, permettraient de réduire significativement les vitesses pour des traversées cyclistes plus apaisées. Trop de stress devant les voitures rapides repoussent d'éventuels cyclistes, jeunes et moins jeunes à prendre cet itinéraire. De même, à la croisée des deux axes, la régulation des flux est à améliorer pour faciliter le cheminement entre les feux. Des sorties de parking semblent aussi à compléter.... Ces aménagements peuvent encore évoluer et avec l'observation des pratiques, nous en reparlerons aux élus et techniciens de la métropole. Il reste à prolonger une vraie piste sur le quai de la Fosse vers l'Ouest, avec une bonne traversée en bas du pont Anne de Bretagne, ainsi que l'amélioration de la traversée du pont Willy Brandt pour poursuivre la Loire à Vélo à l'Est.

BILAN AMÉNAGEMENT PISTE CYCLABLE LE LONG DE LA LIGNE DE CHRONOBUS C7

Des pistes ou bandes cyclables ont été aménagées le long des lignes de Chronobus C5-C6-C7 en 2013. De nombreux cyclistes, adhérents ou non de Place au Vélo, se sont exprimés de façon spontanée ou suite à un mail de la commission aménagement de Place au Vélo.

Une évaluation des aménagements cyclables le long de la C7, sur le terrain, a été proposée aux adhérents de Place au Vélo et de l'association Clémentine (association lucéenne de défense de l'environnement). L'évaluation a eu lieu le Jeudi 26 juin 2014 par une dizaine de cyclistes. En voici un résumé :

L'aménagement de la ligne de Chronobus C7 n'a pas permis la création d'un itinéraire cyclable continu(e) entre la Souillarderie et Thouaré. La continuité cyclable est loin d'être terminée : il manque, quelques dizaines de mètres en face de la sortie du périphérique sud porte de Sainte Luce, toute la traversée du bourg de Sainte Luce, la partie entre le début de la commune de Thouaré et le centre de Thouaré. Plusieurs aménagements réalisés sont jugés dangereux par les cyclistes : ils doivent être corrigés en priorité. Si la sécurité des cyclistes s'est améliorée entre la sortie de Sainte Luce et le périphérique, le reste du parcours n'a pas connu d'amélioration significative.

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger le bilan sur le site de Place au Vélo. *http://www.placeauvelo-nantes.fr/index.php/nos-actions/amenagements-cyclables/etudes-de-pav*

QUELQUES CHANGEMENTS : AVANT/APRÈS

COURS DES 50 OTAGES: Le juste retour de la bicyclette après l'invasion des automobiles dans les années 70-80

QUE DE TEMPS PERDU !!! Le long de cette route de Ste Luce, nouvel «éco - quartier» Bottière-Chênaie avec des bandes cyclables en béton, invisibles, utilisées pour les arrêts des automobilistes. Il a fallu batailler pour obtenir des bandes cyclables correctes, lisibles et mieux respectées.

RUE DE STRASBOURG BIENTÔT UNE BANDE CYCLABLE DURABLE ? Toujours pas de bande cyclable en vue, malgré la tenue à Nantes en 2015 du congrès mondial Vélocity. En attendant, Place Au Vélo a peint pour la septième fois une bande cyclable temporaire qui sera respectée par les automobilistes tant qu'elle sera visible.

PONT DE LA ROTONDE
Ici nous avions peint une bande cyclable. Nantes Métropole l'a officialisée l'année suivante.

DU CANIVEAU À LA PISTE PROTÉGÉE ! Au Ranzay, les cyclistes roulaient dans le «petit» caniveau, serrés de près par les voitures, les bus et les camions. La nouvelle configuration large et sécurisée, réclamée depuis longtemps et finalisée avec le chronobus, facilite le déplacement des cyclistes.

MANGIN Exemple réussi d'un plateau surélevé.

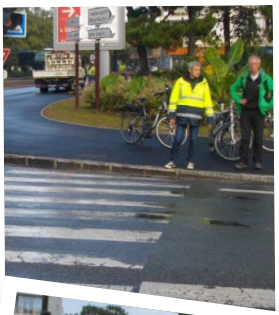

ÉRAUDIÈRE Des bouchons à la piste confortable sur trottier.

QUAI BACO
HISTOIRE DE POTELET ET D'INCIVILITÉ

Nous avons du revenir plusieurs fois « à la charge» auprès de Nantes Métropole pour faire admettre le changement de place des potelets situés au milieu de la piste quai Baco. (Il manque quand même un anneau réfléchissant sur le potelet actuel !). Il reste toutefois à comprendre vraiment l'utilité de ces multiples potelets dont on nous dit qu'ils empêchent les voitures de passer. Le coût des incivilités est énorme. Si les amendes étaient beaucoup plus dissuasives comme dans certains pays, les collectivités locales feraient des économies en évitant ces dispositifs, source d'obstacles pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes. Où est le courage politique ?

STATIONNEMENT VÉLOS
DES PROGRÈS ET DES MANQUES

L'offre s'accroît. De nombreux appuis vélo ont été implantés sur des places de stationnement automobile. Place de la Petite Hollande, l'effort est visible pour faciliter l'arrêt des cyclistes près du marché. Mais il manque encore une dizaine d'appuis vélo pour satisfaire les besoins actuels ! C'est aussi le cas en bien des endroits du centre ville notamment autour des zones piétonnières et sur les places de l'hyper-centre.

BONNE NOUVELLE :
ENFIN DES AMÉLIORATIONS SUR L'ÎLE DE NANTES

La « véloroute » (selon le mot des urbanistes, repris par Ouest-France...) de la rue Gaëtan Rondeau, boulevard Vincent Gâche et Babin Chevaye souffrait de nombreux défauts, dont nous nous étions ouverts à Nantes Métropole et la Samoa : pictogrammes vélos peu visibles et non réglementaires, itinéraires peu lisibles, intersections problématiques, stationnement automobile sur les pistes... Juste avant l'été, Nantes Métropole a fait réaliser plusieurs modifications intéressantes : pictogrammes visibles et réglementaires (Vincent Gâche), recul de certaines lignes de stop aux intersections (Babin Chevaye), pose de potelets (Gaëtan Rondeau). Malgré ces améliorations, le franchissement des carrefours boulevard Général de Gaulle (voie du busway) avec les rues Gaëtan Rondeau, Anatole de Monzie et Vincent Gâche reste problématique pour les cyclistes, à tel point que plusieurs d'entre nous l'évitent ou le font pied à terre ! Le trafic s'est densifié avec l'arrivée du Chronobus et les cyclistes observent des comportements dangereux plus fréquent : motos et scooters empruntant les pistes cyclables, automobilistes nerveux coupant la route aux cyclistes sur les pistes, etc...Enfin, des camions stationnent tous les jours sur la bande cyclable rue Gaëtan Rondeau pour livrer le centre commercial Beaulieu (qui nous a promis une réponse de sa direction).

JALONNEMENT BALBUTIEMENTS ET IMPATIENCE

Cet été, de nombreux cyclotouristes sont passés par Nantes : visites, découvertes, passage par une étape culturelle que vantent tous les guides.....Mais pourquoi s'arrêtent-ils ces couples de cyclistes, le nez sur leur carte au lieu d'avoir le nez au vent, l'œil sur les arbres, l'environnement, l'architecture ou les créations nantaises ? Manquerait-il des indications de direction, du jalonnement sur la Vélodyssée, des repères clairs et lisibles à Nantes ? Or, on le sait, le jalonnement est un levier essentiel à la cyclabilité d'une ville et la levée d'un frein à l'utilisation quotidienne du vélo.

STATIONNEMENT GÊNANT

Comme sur la route de Ste Luce, ici, c'est la rue des Marsauderies, près du Bd Jules Verne. La piste est sur le trottoir mais...les voitures qui n'ont rien à y faire aussi !

SIGNALISATION TRAVAUX

Rien à dire sur la signalisation de cette déviation le long de la Loire à vélo à la limite entre Nantes et Ste Luce sur Loire : la signalétique est bien visible & la petite déviation qui passe dans un champ a été gravillonnée et damée.

RAPPEL DES 20 POINTS NOIRS
QUI DOIVENT TROUVER UNE SOLUTION AU COURS DE CE MANDAT

1 • Rue de Strasbourg : manque de voie cyclable dans une artère principale passant à la mairie centrale et obligeant les cyclistes à faire un détour pour se rendre vers la gare SNCF ou le quartier du champ de Mars. Cette rue doit être réaménagée par la suppression des 35 emplacements de stationnement latéral (le parking de Feydeau propose maintenant 520 places) ;

2 • Boulevard Dalby : manque de voie cyclable dans une voie primaire, le stationnement latéral doit être en partie supprimé ;

3 • Giratoire de la porte de la Chapelle sur le périphérique : interruption des pistes cyclables avec un flux automobile très important qui empêche les liaisons vers la Chapelle sur Erdre ;

4 • Quai de Versailles : manque d'espace pour les vélos et les piétons, conflits et glissades sur les dalles biseautées ;

5 • Boulevard Guisthau : manque de voies cyclables alors que le stationnement des automobiles y est très important ;

6 • Rue Paul Bellamy : manque de voie cyclable dédiée ;

7 • Boulevard des Belges : pente très forte, circulation intense et stationnements en épi dangereux; manque une voie cyclable séparée ;

8 • Rue Jacques Duclos (le long de Port Boyer) manque de voie cyclable dans la descente ;

9 • Boulevards Allard et Pasteur : forte pente et stationnements en épi très dangereux ;

10 • Route de Pornic : très forte circulation à des vitesses excessives et des giratoires (porte de Rezé par exemple) dont les traversées cyclables ne sont pas sécurisées et trop dangereuses ;

11 • Rue de la commune de 1871 à Rezé : trop de stationnements voiture des deux côtés et voies cyclables trop étroites ;

12 • Rond point Abel Durand (des Châtaigniers) : trop large et trop rapide, la voie cyclable sécurisée n'est pas terminée ;

13 • Rond point du Croisy à Orvault : circulation intense et rupture de voie cyclable ; manque une voie cyclable en site propre entre le Croisy et le périphérique ;

14 • Porte de Sautron sur Périphérique : trop grand et rapide, manque une piste cyclable ;

15 • Route de Paris jusqu'à la Belle Etoile : grosse circulation et manque de voie cyclable en site propre malgré la largeur importante ;

16 • Route de Carquefou : manque de piste cyclable en site propre alors que la largeur de la voirie est largement suffisante ;

17 • Rue de Coulmiers : Cette voie primaire interquartier nécessite des voies cyclables ;

18 • Duchesse Anne : arrêt de tram et chronobus, cheminement cyclable illisible dans tous les sens ;

19 • Suppression de tous les stationnements en épis au cours du mandat ;

20 • Quai de la Fosse : franchissement dangereux à hauteur du pont Anne de Bretagne en venant de l'ouest ;

RETOUR SUR LA FÊTE DU VÉLO

À un an de l'organisation à Nantes du congrès mondial sur le cycle urbain (Vélocity), la sensibilisation nécessaire pour induire les changements de comportements susceptibles de faire évoluer la part modale cycliste est fondamentale. C'est pourquoi la Fête du Vélo revêt une telle importance : découverte des aménagements cyclables, levée des freins et les stéréotypes, découverte des acteurs du vélo, ...

Cette année, la Fête du Vélo a bénéficié d'une météo avantageuse et d'une belle programmation renforcée qui a attiré **plus de 10 000 participant-e-s sur les différentes boucles possibles. Le public a pu découvrir une cinquantaine de structures mobilisées le 15 juin** autour de grandes thématiques phares de la promotion de la bicyclette, structurant les 3 pôles animations gérés par Place au Vélo (Malakoff à Nantes, Pierre Percée à la Chapelle Basse Mer et l'Ecluse à Basse Goulaine) : liberté et émancipation ; développement durable et économie du vélo ; mobilité scolaire.

Deux nouveaux groupes d'acteurs se sont impliqués dans l'édition de cette année : le collectif des Boîtes à vélo était présent sur le pôle de Malakoff car le cycle devient une alternative économique ; les **restaurateurs de la Divatte**, dans l'objectif de promouvoir l'itinéraire Loire à Vélo. Les années ont démontré que cet itinéraire constitue une ressource économique non négligeable pour les communes à proximité, les commerçants et les restaurateurs à proximité, de par l'**attrait cyclotouristique créé par l'aménagement**.

Les participant-es ont emprunté :

Pour 38% d'entre eux : la « Boucle familles » de 10 kms, passant par Bellevue

Pour 19% d'entre eux : la boucle de 10kms ou celle de 20kms, coupant par Thouaré (Nantes / Thouaré / Saint-Sébastien ou Sainte-Luce-sur-Loire / Thouaré / St Julien / Basse-Goulaine / Bellevue)

Pour 43% d'entre eux : la grande boucle de 35 kms ou la boucle Thouaré / Mauves / La Chapelle / St Julien.

Les 31 anges gardiens, répartis sur 9 postes fixes et 7 postes volants ont pu assurer, avec sourire et professionnalisme, leur mission d'information, de sécurisation, de réparation et de conseils auprès des 10 000 participant-es et des automobilistes à proximité du parcours.

La Fête du Vélo, organisée par Place au Vélo, ne pourrait se tenir sans les partenariats établis avec les 3 collectivités principales concernées : Conseil Régional Pays de la Loire, Conseil Général de Loire-Atlantique et Nantes Métropole. Mais le partenariat avec les communes est également essentiel, tant pour la sécurisation du parcours que pour la mise en place des pôles animations et la mobilisation des habitants.

Mais avant tout, la Fête du Vélo est un projet réunissant de **nombreux bénévoles** et citoyens souhaitant s'impliquer dans la promotion de la bicyclette: leur participation à la définition du projet puis à sa mise en œuvre, aux derniers préparatifs et le jour J est un **pilier essentiel de la réussite** de l'évènement. Depuis sa création, **la Fête du Vélo nantaise est ainsi la première fête associative de France !**

En 2015, la Fête du Vélo revient le dimanche 7 juin afin de conclure en beauté la semaine d'accueil par Nantes du congrès mondial du vélo urbain, Vélocity. Toutes les informations prochainement pour une édition spéciale pleine de surprises à l'occasion des enjeux à venir.

AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS

PAV souhaiterait une aide à l'achat de vélos urbains de qualité pour remplacer avantageusement une voiture.

Depuis le 01 Septembre 2014, la subvention de Nantes Métropole pour l'achat d'un vélo évolue :

Subvention pour l'achat d'un vélo cargo ou familial

Ce mode de déplacement familial permet de sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, aux bienfaits de la pratique du vélo pour se déplacer au quotidien.

Les vélos cargos ou familiaux d'occasion sont également éligibles à cette subvention à condition qu'ils soient achetés auprès d'un vendeur de vélos professionnel.

Certains modèles sont équipés d'une assistance électrique au pédalage.

Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Le dispositif d'aide à l'achat d'un VAE (vélo à assistance électrique) n'est plus en vigueur depuis septembre 2014, sauf pour les salariés inclus dans un plan de mobilité d'entreprise.

Dans les deux cas, la subvention représente 25% du prix TTC du vélo dans la limite de 300 euros et est accordée à toute personne habitant sur le territoire de Nantes Métropole.

http://www.nantesmetropole.fr/pratique/deplacements/aide-a-l-achat-de-velos-transport-et-deplacements-31822.kjsp?RH=WEB

PRÊT VAE

Place au Vélo dispose d'un vélo à assistance électrique que l'association se propose depuis plusieurs années de prêter aux adhérents qui le souhaitent afin de tester ces bicyclettes et confirmer (ou pas) leur (sa) décision d'achat. N'hésitez donc pas à nous contacter pour cela : 02 40 200 400 ou nantes@fubicy.org

ACTIONS DE PAV

BILAN 25ème BOURSE AUX VÉLOS

La 25ème Bourse aux Vélos a eu lieu le samedi 27 septembre Place Viarme sous le soleil.
Sur 198 vélos enregistrés, 175 ont été vendus (23 non vendus). Il y a eu aussi 12 adhésions ainsi que 16 marquages. L'association ATAO, partenaire de la bourse au vélo, a vendu de son côté 39 vélos (sur les 41 mis en vente).
Merci aux 38 bénévoles qui ont largement contribué à la réussite de cette bourse.
À noter que le repas, préparé par Pascaline, Colette et Françoise, a été fort apprécié
Et quel bonheur de voir des enfants, des étudiants, des personnes plus âgées repartir avec un nouveau vélo. Économie, convivialité, solidarité : tiercé gagnant !

CYCLISTES BRILLEZ !

Les mercredi 15 et samedi 18 octobre, l'opération « Cyclistes brillez ! », en partenariat avec l'atelier d'insertion ATAO Vélos, s'est déroulée sur la Place du Commerce, pour sensibiliser les cyclistes à la nécessité d'avoir un éclairage en bon état de fonctionnement. Le temps maussade du mercredi n'a pas permis le succès escompté, mais les trente cyclistes qui ont bravé la pluie ont recueilli les précieux conseils des bénévoles. Samedi a connu une fréquentation record avec pas moins de 150 cyclistes ! La Police municipale de Nantes était également présente pour remettre les kits éclairage offerts par Nantes Métropole. A l'intérieur de ces kits ? pince à vélo, gilet de sécurité, éclairage à leds et couvre-selle.

VÉLO ÉCOLE ADULTE : UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE !

Une journée pluvieuse annoncée par météo France. Une date déjà calée pour une sortie en groupe. Un pique-nique au programme et une balade à vélo....
Pas vraiment motivant pour nous les débutantes ou la nouvelle équipe de cyclistes, j'ai envie de dire.
Mais pas question de baisser les bras, ni d'annuler pour les monitrices. Une motivation d'enfer, un plan B est mis en place et proposé au groupe.
Finalement, tout le monde est partant et la journée a démarré sur des chapeaux de roues....
Pour ma part, j'étais accompagnée de ma fille de 9 ans. Inès était ravie de faire cette sortie, pour elle le démarrage était plus compliqué, pas pour des raisons météorologiques, mais plutôt par peur. Peur d'affronter les voitures, les piétons, la ville tout simplement! Là, l'intervention des monitrices bénévoles était impérative. Les monitrices n'ont pas hésité une seconde, elles ont réussi à mettre Inès en confiance et aussi à rassurer la maman qui ne savait pas trop comment gérer cette situation.
Le trajet aller s'est terminé chez une monitrice qui nous a gentiment reçu chez elle pour notre pique-nique. Un moment très convivial, merci Ghislaine...
Et le trajet du retour, avec une promenade au long de la Sèvre et un passage obligatoire par le parc et une bonne douche... : une forte pluie qui nous a trempées jusqu'aux os et encouragées à passer les vitesses et rouler plus vite!
Une excellente journée et des souvenirs plein la tête.
Une belle victoire pour nos quatre monitrices que je surnomme « les drôles de dames «
Un grand merci à elles, à ce travail de coaching qu'elles maîtrisent parfaitement, à l'association Place au vélo et à ceux qui travaillent de près ou de loin pour la faire vivre.
Si j'ai un conseil à donner aux personnes qui ne savent pas ou qui ont peur de faire du vélo, c'est de s'inscrire, de se lancer car le résultat ne peut être que meilleur. Bonne route à tous!

Rym

DÉBAT AVEC OLIVIER RAZEMON

Jeudi 2 octobre, ce sont plus de 90 personnes qui se sont pressées à la Médiathèque Jacques Demy pour échanger avec Olivier Razemon, auteur du livre «Le pouvoir de la Pédale: comment le vélo transforme nos sociétés cabossées», et Place au Vélo. Au menu: échanges conviviaux, quelques rires et anecdotes du quotidien mais surtout le sentiment d'être reboosté pour promouvoir toujours plus de cyclabilité à Nantes avec des leviers d'actions décryptés par ce journaliste accessible et plein d'humour. « Le pouvoir de la pédale » Éditions Rue de l'échiquier (En l'achetant au local de l'association, 6 euros reviennent à Place au Vélo, pour soutenir toutes nos actions et votre association préférée !)

LES PLASSOVÉLISTES ÉCRIVENT

UN BEAU PARCOURS

1400 km à vélo, c'est ce qu'a parcouru Marc, au mois de mai 2014, pour se rendre de Moissac à Saint Jacques de Compostelle.

Cette année encore, il a souhaité retrouvé l'esprit du Chemin, qu'il avait débuté l'an passé en partant du Puy en Velay. Privilégiant les auberges et les gîtes aux campings, pour avoir plus d'échanges avec les pèlerins, de toutes origines: Asiatiques, Américains, Canadiens, Australiens et Français...Il a fait des rencontres superbes ! Le trajet à vélo, via le «Camino Francès», en Espagne, permet de franchir les étapes beaucoup plus rapidement qu'à pied. Mais «ça va trop vite», c'est décidé, l'an prochain, il refait le Chemin, mais «à pied cette fois-ci». Pour le retour, il a mis son vélo dans un bus jusqu'à Irun. De là, retour à Nantes par la Vélodyssée. Pour 2015, nous lui souhaitons un «bueno camino!»

NANTES – IFRACOMBE : LA SECTION ANGLAISE DE LA VÉLODYSSÉE

Nous avons décidé cet été de partir de Nantes et de nous diriger vers Roscoff pour ensuite suivre la section anglaise de la Vélodyssée Bretagne-Devon (160 km). Nous avons continué ensuite sur Bristol, Cardiff et sa baie, Fishguard et terminé en Irlande, ce circuit sur 3 semaines en juillet août.

Une seule réservation prévue : le ferry Cork-Roscoff car il ne circule qu'une fois par semaine. Le reste se décide au gré du voyage, des humeurs, des rencontres et du temps. Nous avions prévu notre itinéraire sur une moyenne de 60 km par jour mais nous avons dû prendre le train pour rester deux jours à Bristol et deux jours à Cardiff. La partie Bretonne est assez classique avec le canal de Nantes à Brest (en mauvais état sur plusieurs tronçons après les inondations de cet hiver) ce qui donne Blain, Josselin, Carhaix (après les vieilles charrues mais un petit détour sur la place principale pour découvrir les statues sonorisées des sœurs Goadec juste inaugurées), Morlaix et Roscoff (430 km). Le beau temps nous a incités à passer une journée sur l'île de Batz (navettes régulières de Roscoff).

Départ matinal pour prendre le ferry à Roscoff pour Plymouth et apprécier une traversée de 5 heures. Avant de rejoindre la route 27 (signalétique anglaise de la Vélodyssée), nous inversons nos rétroviseurs. Après un petit temps d'adaptation, nous roulons à gauche avec quelques hésitations aux ronds-points. Le circuit est facilement accessible car il emprunte une ancienne voie de chemin de fer mais il reste quand même quelques dénivelés. Nous traversons de jolis villages typiques avec ses cottages au toit de chaume. Après 4 jours de randonnée cyclistes, nous arrivons à Ifracombe, une station balnéaire de 11000 habitants. Nous découvrons la statue imposante (20 m de haut) de Damien Hirst installée sur le quai en 2012. Nous mettons enfin des images sur Ifracombe dont nous avions si souvent entendu parler.

Au cours de notre périple, nous avons alterné les bivouacs, les campings à la ferme avec souvent un accueil cycliste et les Blackpapers (formule auberge de jeunesse très pratique en ville). Sans cartes toujours très précises, nous avons souvent demandé notre route. Généralement, nous étions très bien conseillés et guidés, nous avons même été escortés notamment en Irlande.

Laurence et Bernard

« LE RETOUR DE LA BICYCLETTE »

À mettre dans votre bibliothèque « Le retour de la bicyclette » Éditions La Découverte ; Frédéric Héran. Après avoir succédé au cheval, le vélo, symbole de modernité dans les années 1920-1930, a été chassé des villes européennes après-guerre, par l'essor des véhicules à moteur. La pratique du vélo utilitaire s'est effondrée pendant les 30 Glorieuses.

Cependant, dès les années 1970, et contre toute attente, la bicyclette a réussi son retour progressif en Europe du Nord et certaines villes d'Italie. Mais la France et d'autres pays ont raté ce tournant.

Pourquoi ? Est-ce une question culturelle? Doit-on y voir les péripéties d'une histoire contrastée de la bicyclette dans ces différents pays ? Quel rôle jouent les politiques de déplacement des pays et des villes ? Peut-on alors conclure à un « retour du vélo comme mode de déplacement » et ce retour peut-il être durable et s'étendre ?

Dans cet ouvrage, Frédéric Héran, un universitaire qui cite constamment ses sources, fait l'effort d'écarter les explications un peu courtes et les lieux communs pour comprendre les écarts actuels dans la pratique utilitaire du vélo entre pays européens et entre villes.

Pour cela, il retrace le parcours de la bicyclette, depuis la draisienne du XIXe siècle jusqu'aux prototypes du XXIe, en s'intéressant à son environnement économique, culturel et social autant qu'à ses aspects techniques.

Analysant avec minutie les politiques de déplacements urbains à travers l'Europe, l'auteur donne des pistes sur les conditions du développement de la pratique du vélo utilitaire, qui reste en fin de compte un choix de société.

Un livre très riche, très éclairant, qui met à bas nombres d'idées reçues, donne du grain à moudre aux promoteurs du vélo et qui se lit comme un roman : la saga du vélo utilitaire.

À noter : Frédéric Héran a accepté de participer à notre assemble générale du 28 février prochain ; venez nombreux !

Jean Claude Voirpy

LES SORTIES DE PAV

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour des précisions éventuelles sur les balades.

Bicyc'LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" › novembre 2014 › n°100

Place au Vélo
1 rue d'Auvours
44000 Nantes

SUR VOTRE AGENDA

Samedi 8 novembre

14h - 17h, permanence et brico-vélo ; La Chapelle sur Erdre ; maison de la solidarité, 3 rue Martin Luther-King ; balade si le temps le permet

14, 15, 16 novembre

Congrès de la FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports) à Nantes

Novembre (date à déterminer)

Réunion des adhérents pour parler des aménagements sur les franchissements de la Loire

Samedi 6 décembre

14h - 17h, permanence; La Chapelle sur Erdre ; maison de la solidarité, 3 rue Martin Luther-King ; balade si le temps le permet

Samedi 28 février

Assemblée générale de Place au Vélo avec la participation de Frédéric Héran. Maison des syndicats, salle F – 14h – 18h

Samedi 28 mars

Bourse aux vélos ; Parc du Grand Blottereau

2 juin – 5 juin

Congrès Vélocity

Dimanche 7 juin

Fête du vélo

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

La Bicyc'Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Auvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400 • contact : nantes@fubicy.org • Internet : http://placeauvelo-nantes.fr • Directeur de la publication : Jean-Paul Berthelot • Rédacteur en chef : Jean-Paul Berthelot • Conception graphique : Sapristi 02 40 49 81 74 • Impression : RDS, 12 rue Alain Barbe-Torte 44000 Nantes • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 700 exemplaires. Revue bimestrielle, 4 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Jean-Paul Berthelot ; Loïc Boche ; Lucie-Anne Chaillou ; Fanny Derenne ; Daniel Daoulas ; Pierre Descamps ; Dominique Dupont ; Jean-Claude Voirpy, Samy Guyet, Pascal Plessis, Isabelle Perrone, Marc Peroy • Illustrations : Jacques Clavreul

PLACE au Vélo
association de cyclistes urbains de l'agglomération nantaise

Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
1,rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél › 02 40 200 400
portable › 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail › nantes@fubicy.org
site › http://placeauvelo-nantes.fr

Bulletin d'adhésion

J'adhère à Place au Vélo et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

○ Individuel 15 euros - ○ Famille 20 euros
○ Réduit 5 euros

et en plus : ○ Abonnement à Vélocité 16 euros *(magazine national de la FUB)*

○ Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place au Vélo et je fais un don de .....euros

Paiement par chèque ○ en espèces ○

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs bénévoles Oui ○ Non ○

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél .....

E-mail .....

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique
Oui ○ Non ○

L'adhésion à Place au Vélo permet également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires *(consulter notre site internet)*